

Aménagement linguistique de l'amazighe : motivations, méthodologie et retombées

Salem Chaker

Entretien réalisé par Meftaha Aneur

Salem Chaker est spécialiste de linguistique amazighe, Professeur des universités, Université de Provence/CNRS, Directeur du LaCNAD (Laboratoire des Langues et Cultures du Nord de l'Afrique et Diasporas) à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO) à Paris et Directeur de l'*Encyclopédie berbère*. Il est également auteur de plusieurs ouvrages et articles sur l'amazighe (langue et culture).

Question 1

« De la description à la planification linguistique : un tournant dans le domaine berbère » était le titre de votre article paru dans le premier numéro de la revue Tafsut (1983 : 57-63). Que pouvez-vous nous dire à propos de la nouvelle donne dans le domaine des études amazighes un quart de siècle après ?

Effectivement, dès cette époque lointaine, j'avais été frappé par le fait que la berbérologie académique restait essentiellement descriptive et s'interdisait toute intervention dans les domaines « applicationnistes », impliquant un lien avec la réalité sociale berbère. Si, pendant la période coloniale et les décennies de l'immédiat après-indépendance, cette situation pouvait aisément se comprendre – la France coloniale n'ayant jamais eu de projet de consolidation du statut de la langue berbère ou d'implémentation sociale de son enseignement –, elle devenait, au tournant des années 1980, assez paradoxale puisque les berbérisants « autochtones » commençaient à être assez nombreux, notamment au Maroc. Il y a d'ailleurs toute une réflexion à avoir quant aux déterminations sociopolitiques et académiques qui ont tenu éloignés du champ des « applications » les berbérisants autochtones, pratiquement jusqu'au milieu des années 1990.

Evidemment, le contexte algérien de l'époque était assez différent de celui du Maroc : il existait déjà une « militance » berbère active, au moins depuis les années 1940, voire avant, qui se préoccupait des questions d'aménagement de la langue, principalement autour des questions de codification graphique et de terminologies. N'oublions pas qu'en Kabylie les premiers néologismes remontent aux années 1940/45 – et beaucoup ont eu un large succès. Ce contexte a évidemment pesé lourdement sur ma prise de conscience quant à la nécessité, pour l'universitaire, de se préoccuper des questions d'aménagement. N'oubliez pas non plus, pour préciser le « contexte personnel », que j'étais le premier berbérophone algérien à avoir soutenu une thèse de doctorat en linguistique berbère (1973) – et longtemps le seul – et que j'étais tout naturellement soumis à de fortes sollicitations de cette « militance kabyle ».

En tout cas, en 1983, le travail extra-institutionnel en matière d'aménagement et d'enseignement de la langue, au moins dans le domaine kabyle, m'apparaissait déjà

bien avancé et la demande sociale suffisamment importante pour que j'en vienne à considérer comme absolument indispensable que les spécialistes universitaires se saisissent de ces questions, pour leur donner une rigueur et une crédibilité garantes de leur réussite. Rigueur et crédibilité que la « militance berbère », pétrie de bonnes intentions et très motivée mais généralement sans formation linguistique, pouvait difficilement leur assurer.

La nouvelle donne change évidemment considérablement la situation : l'échelle n'est plus du tout la même, les besoins sont innombrables, urgents et diversifiés : codification de la langue à tous les niveaux, élaboration d'outils de référence dans tous les domaines (orthographe, grammaire, lexique) et pour des publics diversifiés, élaboration « tous azimuts » de terminologies spécialisées, élaboration de manuels d'enseignement pour toutes les classes d'âge... Bref, ce qui n'était encore, en 1983, qu'une démarche « artisanale » de quelques groupes militants et de quelques rares universitaires, visant à répondre aux besoins et demandes de quelques associations culturelles, prend une dimension sociale de masse. Le contexte, depuis le début des années 1990 en Algérie et 2000 au Maroc est donc totalement nouveau. Et les études berbères n'y étaient pas du tout préparées, malgré les quelques évolutions « préparatoires » que l'on peut déceler à partir des années 1980 (comme les rencontres sur la codification graphique que nous avons organisées à l'Inalco) ou les (encore très) rares travaux universitaires en aménagement ou didactique du berbère.

Il s'agit donc cette fois non pas d'un « tournant » mais d'un véritable renversement de situation, face auquel nous, les universitaires, devons être modestes, réalistes et rappeler en permanence que le cas berbère n'est pas unique, que nous devons nous inspirer des expériences du vaste monde. Et que partout où des langues ont connu un tel processus d'aménagement massif, il a fallu beaucoup de temps et beaucoup de moyens, humains et matériels. Et souvent aussi beaucoup d'essais et erreurs et rectifications ! Il est bon à ce point de vue que les berbérissants se penchent sérieusement sur les nombreuses expériences récentes d'aménagement réalisées sur des langues à configuration sociolinguistique comparable.

Question 2

Une normalisation pan-amazighe est-elle réalisable ? Est-elle souhaitable ? Est-elle viable ?

Dès l'article de 1983 auquel vous avez fait allusion en commençant cette interview, j'avais pris position « pour une normalisation convergente des variétés régionales du berbère ». Cette formulation contenait déjà en filigrane tous les éléments de la réponse à votre question :

- a) il existe des variétés régionales nettement différenciées ;
- b) le berbère n'a jamais disposé de forme commune codifiée ; tout au plus des embryons de koinè littéraires, ne dépassant jamais la grande région dialectale ;
- c) les conditions socio-historiques d'une « normalisation pan-berbère », qui n'ont quasiment jamais existé dans le passé, n'existent toujours pas (i.e. : pas de centre normalisateur commun au monde berbère : Etat, institution religieuse ou culturelle...).

Comme il ne peut y avoir d'aménagement « pan-berbère » sans un espace institutionnel « pan-berbère », on ne voit pas par quelle opération miraculeuse une « normalisation pan-berbère » serait possible, du moins si l'on donne à cette formule son sens strict de norme unifiée, commune à l'ensemble du monde berbère.

Il est cependant évident, pour le linguiste, que l'objectif demeure concevable : les différentes variétés du berbère ont une base structurale et un stock lexical largement communs. Il est donc tout à fait possible pour un « conclave de linguistes » de définir un « berbère commun », du moins si l'on se limite aux variétés algéro-marocaines, à l'exclusion du touareg et des parlers « périphériques » (Zenaga, Tunisie, Libye...). Mais il est non moins évident que le système résultant ne pourrait être qu'une reconstruction, diachroniquement fondée, mais fort éloignée de tous les usages réels.

Une autre alternative, sans doute un peu plus réaliste, serait de s'appuyer sur le poids démographique et le dynamisme socioculturel des différentes variétés pour choisir l'une d'entre elles comme « norme » du berbère. Mais, immédiatement, il apparaît qu'il y aurait alors plusieurs « normes » ; au moins trois : le kabyle pour l'Algérie, le tachelhit pour le Maroc et le touareg pour la berbérophonie saharo-sahélienne ! Et l'on sait bien que tous les autres groupes berbérophones développeraient des réactions de rejet vives contre ces « normes » extérieures imposées.

En conclusion, qu'elle que soit la démarche envisagée, je ne crois pas à la viabilité d'une « norme pan-berbère » et je ne la considère pas comme souhaitable parce que son premier effet serait de liquider, de refouler, les identités particulières, la saveur des terroirs et l'ancrage socioculturel de la langue. Je dis souvent aux militants kabyles favorables à une « norme pan-berbère » : dans cette hypothèse, que ferez-vous de votre grand poète « national » Si Mohand ? Faudra-t-il réécrire sa poésie pour la normaliser ?...

C'est pour cela que la seule démarche réaliste me paraît toujours être celle d'une normalisation convergente des différentes variétés régionales. Concrètement, il s'agit de définir, pour chaque région, un standard, en privilégiant systématiquement les éléments convergents. Bien entendu, dans une telle option, tout ce qui relève de la codification graphique et de l'élaboration de terminologies peut être commun. C'est d'ailleurs la pratique qui s'est imposée dans les faits.

Question 3

Vous avez été l'un des premiers à avoir entrevu l'aménagement de l'amazighe sous l'angle de la polynomie ; pourriez-vous expliciter cette conception. Est-elle potentiellement applicable à l'amazighe ? Quels sont les moyens de son opérationnalisation ?

Je disais précédemment que les berbérisants ont beaucoup à gagner à se pencher sur les expériences de langues à situations comparables : langues ayant subi un long processus de marginalisation/domination, fortement dialectalisées et sans norme instituée commune, avec forte prédominance de l'oralité. Les cas sont nombreux, en Afrique bien sûr, mais aussi en Europe dans le champ des langues dites « régionales » : en France, l'occitan, le corse, le breton, en France et en Espagne le basque et le catalan, ont connu, à des degrés divers, les mêmes types de

difficultés que le berbère. Cette notion de « polynomie » est née dans ces milieux (corses et occitans) qui ont été confrontés à la gestion d'une langue variant fortement au plan géographique et sans norme instituée commune solidement établie (même si elle a pu exister dans un passé lointain comme dans le cas de l'occitan qui a eu une littérature écrite bien avant le français).

Au fond, l'idée de « polynomie » consiste à intégrer la variation dans la norme. C'est-à-dire que l'on ne fixera pas une norme rigide et unique (selon le modèle que nous connaissons bien pour le français et l'arabe classique), mais qu'à tous les niveaux du système linguistique, on admettra une marge de variation, représentative des principales réalisations régionales. Il s'agit donc d'une « norme ouverte », qui sera intégrée y compris dans l'enseignement et fera partie de la compétence (au moins passive) de l'apprenant.

Mais il est certain que la configuration du berbère n'est pas celle du corse ni même celle de l'occitan : l'échelle géographique, donc la variation et la « distance psycho-sociolinguistique », y est toute autre. Le berbère se déploie sur un territoire immense, « continental », avec des contacts et des échanges quasiment inexistantes entre de nombreuses zones berbérophones, depuis près d'un millénaire, c'est-à-dire depuis la fragmentation du continuum linguistique berbère. Et même lorsque cette continuité existait, il est certain que les distances étaient telles, et les obstacles aux échanges linguistiques tellement importants (régions désertiques, montagneuses, insécurité...), que le degré de variation linguistique entre les régions était nécessairement fortement marqué. Il paraît donc assez délicat d'intégrer une telle diversité, même au sein d'une « norme très tolérante et ouverte ».

En fait, je pense que cette notion de polynomie, dans le cas berbère, ne peut guère être mise en œuvre qu'entre des variétés régionales relativement proches, par exemple, pour le Maroc, entre le tachelhit et l'essentiel du tamazight ; mais il me paraît très difficile d'y intégrer le rifain. En Algérie du nord, on peut envisager assez aisément un ensemble « polynomique » regroupant le kabyle, le chaouïa et, sans doute, tous les petits parlers résiduels du centre et de l'ouest algériens. Alors que le mozabite formerait un autre ensemble avec le parler de Ouargla et l'Oued Righ.

Question 4

Quels sont, d'après vous, les voies, les moyens et les effets de l'institutionnalisation de l'amazighe ?

Les situations sont objectivement diverses entre le Maroc, l'Algérie, les pays du Sahel, etc. Diverses, tant au plan des contextes politiques que des situations sociolinguistiques. Chaque cas mériterait une approche spécifique. Néanmoins, le linguiste, le sociolinguiste peut dire un certain nombre de choses qui couvrent toutes ces contextes, parce que, où que l'on soit, la situation du berbère présente des traits communs : langue partout minoritaire, historiquement et socialement marginalisée, il y a des conditions minimums qui doivent être remplies si l'on veut une institutionnalisation réussie, c'est-à-dire qui assure la pérennité et le développement des fonctions sociales du berbère.

Cette institutionnalisation doit s'appuyer d'abord sur les locuteurs berbérophones. Une langue n'est pas un objet formel ou bureaucratique, c'est avant tout une réalité

sociale et culturelle portée par ses locuteurs. C'est donc en direction des berbérophones natifs, et donc des régions berbérophones, que les efforts maximums doivent être déployés. Ce qui n'exclut en rien, bien entendu, une offre d'apprentissage au niveau national.

Elle doit par ailleurs être rapidement significative par sa présence sociale, que ce soit en termes de volume d'enseignement dans le système scolaire, que ce soit en termes de présence dans l'ensemble des secteurs d'activité : presse, administration et justice, monde du travail... L'enseignement, dans les régions berbérophones, et pour tous les berbérophones qui le souhaitent, doit tendre vers un système bilingue, le berbère n'étant pas seulement une matière enseignée mais aussi une langue d'enseignement. Seule une telle configuration est de nature à remettre en cause la dynamique séculaire de marginalisation et de régression de la langue. Il faut lui redonner sa légitimité et son utilité sociale pleine et entière. Sinon, il est clair pour moi que l'on en restera à une situation de « folklorisation », de reconnaissance dans des marges étroites et sans avenir, qui sont celles, par exemple, des langues régionales en France.

Question 5

Quel pronostic pourriez-vous faire pour l'amazighe en général et pour l'amazighe au Maroc et en Algérie de façon plus particulière ? Et partant, quelles recommandations pourriez-vous émettre ?

Vous savez que l'on me reproche souvent d'être assez pessimiste ! En fait, je crois être simplement réaliste. Malgré un début de reconnaissance et de prise en charge par les Etats concernés, la pérennité de la langue berbère est loin d'être assurée. Le berbère reste partout, même dans les grandes régions berbérophones, en position difficile, voire en situation de langue menacée. Tous les paramètres objectifs qui, pendant des siècles, ont permis le maintien et la résistance de la langue, ont disparu avec la colonisation, puis l'émergence des Etat-nations actuels : fin de l'isolement géographique, effondrement des structures sociales traditionnelles, brassages et mouvements de populations massifs, scolarisation à large échelle, action permanente des médias, intégration dans le marché national et mondial...

Tous ces facteurs fragilisent le statut réel de langue berbère qui, dans ce nouveau contexte, peut difficilement résister à la pression des grandes langues présentes en Afrique du Nord, arabe (classique) et français, mais aussi et surtout à la langue véhiculaire qu'est l'arabe maghrébin. Toutes les observations confirment que le bilinguisme se généralise, y compris en milieu féminin, longtemps considéré comme la citadelle inexpugnable de la langue berbère.

Les discours militants ou officiels ne doivent donc pas masquer la réalité : le berbère était et reste une langue dominée, en régression. Sa situation objective sur « le marché linguistique » n'a pas tendance à s'améliorer, bien au contraire. Il faudrait pour cela un changement assez radical des conditions politico-juridiques, économiques et sociales qui sont les siennes : on est encore loin de la configuration minimale qui garantirait sa pérennité et son développement. Nous avons donc encore du travail devant nous !